

Décret

Générale

modern

Décret n° 2011-066/PRE portant nomination du Premier Ministre.

n° 2011-066/PRE

Ministère
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
11 mai 2011

Numéro JO
n° 9 du 15/05/2011

Date du numéro
15 mai 2011

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU l'Article 40 de la Constitution.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1

Monsieur Dileïta Mohamed Dileïta, est nommé Premier Ministre de la République de Djibouti.

Article 2

Le présent Décret est immédiatement exécutoire avant publication au Journal Officiel de la République de Djibouti.

*Le Président de la République
chef du Gouvernement*

ISMAÏL OMAR GUELLEH